

CATHEDRALE NOTRE-DAME  
DE  
CHARTRES

LUNDI 5 MARS 2012

# SOMMAIRE

## CATHEDRALE NOTRE-DAME DE CHARTRES

LUNDI 5 MARS 2012

La politique du ministère de la Culture et de la Communication  
en faveur du patrimoine religieux

Protection du patrimoine religieux  
Affectation et usage des monuments d'origine culturelle  
Sécurité et prévention

Le Plan Cathédrales en région Centre

La cathédrale Notre-Dame de Chartres

Programme en cours  
Dernières campagnes de travaux importantes achevées

Budget 2012 – Patrimoine Monumental

### ANNEXES

Principales opérations récemment programmées sur le patrimoine religieux non  
catholique  
Principales opérations réalisées ou programmées en 2011 et 2012 sur les cathédrales

## La politique du ministère de la Culture et de la Communication en faveur du patrimoine religieux

### Protection du patrimoine religieux

Le patrimoine religieux n'est pas protégé au titre des monuments historiques pour son caractère religieux mais pour son intérêt historique, artistique, architectural ou technique. Selon les critères du code du patrimoine, tout le patrimoine religieux quelle que soit son origine – églises, cathédrales, mosquées, synagogues et temples bouddhistes, etc. – peut être protégé au titre des monuments historiques.

Il convient de distinguer les édifices affectés au culte au sens de la loi de 1905 modifiée, de ceux qui sont spécifiquement "d'origine religieuse", comme les anciennes abbayes, mais aussi les temples gallo-romains, voire les alignements mégalithiques.

L'histoire de la protection au titre des monuments historiques et, en particulier les effets de la loi de séparation des églises et de l'État, fait que le patrimoine religieux représente environ 30% du parc des monuments protégés. En revanche, environ 48% des crédits réservés aux monuments historiques et mis à disposition des services déconcentrés lui ont été consacrés, ce qui représente plus de 100 millions d'euros. Les travaux ont porté à la fois sur l'entretien mais également sur la restauration des édifices, des orgues et des objets qu'ils contiennent. Parmi ces moyens une part importante, soit 30% des crédits déconcentrés, est consacrée aux 87 cathédrales qui appartiennent à l'État (y compris la basilique Saint-Denis). Le plan de relance de 2009/2010 a ainsi permis d'engager en plus des travaux sur 44 cathédrales de l'État.

(cf. liste jointe en annexe retraçant les principaux chantiers menés en 2011 ou programmés en 2012 sur ces derniers édifices)

### Affectation et usage des monuments d'origine culturelle

Certains monuments d'origine culturelle bénéficient d'une affectation culturelle qui permet d'assurer leur pérennité. C'est ainsi que le couvent des Bernardins à Paris, propriété de l'association diocésaine, a été complètement restauré entre 2004 et 2008 (montant des travaux : 16,64 millions d'euros) avec l'aide de l'État (40% de subvention) pour le transformer en centre culturel. De même, l'abbaye de Fontevraud en Pays-de-la-Loire, propriété de l'État, fait l'objet d'une convention avec le conseil régional qui assure sa mise en valeur, sa promotion et l'animation culturelle. L'État continue chaque année d'y mener les travaux de restauration.

La question de l'usage de ces édifices se pose en particulier en zone rurale où, bien souvent, les églises sont sauvegardées comme marqueur de l'identité de la commune et non pour leur usage culturel devenu trop ponctuel.

L'entretien parfois insuffisant, le regroupement des paroisses peuvent rendre très précaire la conservation des édifices en zone rurale alors que beaucoup d'entre eux, au-delà de l'intérêt architectural recèlent des trésors artistiques.

## Sécurité et prévention

Le ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat étroit avec d'autres administrations et les propriétaires, participe à une politique de prévention des vols en particulier en zone rurale, la volonté étant de favoriser au maximum la conservation et la mise en valeur *in situ*. Cette politique porte ses fruits puisque les atteintes portées aux églises sont en nette diminution même si elles sont encore trop nombreuses (328 faits de vols dans les lieux de culte en 2001 - 167 faits de vols dans les lieux de culte en 2011).

Les vols ou dégradations sont souvent liés ces dernières années au trafic des métaux et non au caractère sacré ou artistique des biens volés ou dégradés. En 2011, très peu d'objets protégés au titre des monuments historiques ont été concernés par ces vols et la bonne coopération des forces de police et de gendarmerie et la documentation fournie par les services patrimoniaux du ministère de la culture et de la Communication et des conseils généraux ont permis la résolution dès à présent d'au moins 30 faits de vols et l'identification et la récupération d'objets volés.

## Le Plan Cathédrales en région Centre

Les cinq cathédrales à la charge de l'État en région Centre nécessitent un investissement important pour lequel une programmation budgétaire pluriannuelle a été élaborée par la direction régionale des affaires culturelles pour les exercices 2009 à 2014 dans le cadre d'un Plan cathédrales. L'objectif est d'engager 36 millions d'euros sur 6 ans, soit une moyenne de 6 millions d'euros par an au lieu de 3 millions d'euros auparavant.

A mi-parcours, ce Plan a permis d'engager près de 18 millions d'euros, soit la moitié de l'objectif. Cette somme comprend 2,45 millions d'euros de partenariats : Contrat de performance État-Région, FEDER, Département du Loiret pour la cathédrale d'Orléans et mécénat pour les vitraux de Chartres. Elle comprend également des crédits du Plan de relance du Gouvernement délégués en 2009, soit 3,9 millions d'euros pour la cathédrale de Tours et 0,10 million d'euros pour la cathédrale d'Orléans.

Depuis 2009 des chantiers majeurs ont été engagés :

- La restauration de la toiture de la nef de Cathédrale Saint-Etienne de **Bourges** (classée au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO) estimée à 4 millions d'euros, chantier spectaculaire qui devrait s'achever en 2014.
- La restauration intérieure de la cathédrale Notre-Dame de **Chartres** estimée à 13 millions d'euros qui devrait s'achever en 2016.
- La restauration du bras nord du transept de la cathédrale Saint-Gatien de **Tours** estimée à 5 millions d'euros : ce chantier exceptionnel pour résoudre un problème structurel grave des maçonneries prévoit notamment la création d'une série de vitraux dans les grandes fenêtres du transept.
- La restauration des façades nord et sud de la cathédrale Sainte-Croix d'**Orléans**, édifiées sous Louis XIV : ce chantier estimé à 5 millions d'euros devrait s'achever en 2013.
- La restauration des toitures des bas-côtés de la cathédrale Saint-Louis de **Blois**, estimée à 1,60 million d'euros, devrait être engagée en 2012.

## La cathédrale Notre-Dame de Chartres

La cathédrale Notre-Dame de Chartres est classée au patrimoine mondial UNESCO en 1979.

Elle est inscrite au contrat de performance État-Région (CPER) 2007-2013.

Elle a bénéficié de fonds européens FEDER en 2009 et 2010.

Elle bénéficie de mécénats réguliers (notamment pour les vitraux) principalement apportés par deux associations : *les Amis de la Cathédrale de Chartres* et *Chartres, Sanctuaire du Monde*, ainsi que ponctuellement par la Fondation GDF-SUEZ, dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée avec le Ministère, et la Fondation du Crédit Agricole-Pays de France.

### Programme en cours

La cathédrale Notre-Dame de Chartres a la particularité d'avoir conservé la quasi-totalité de son décor peint et ses vitraux du 13<sup>e</sup> siècle. La valorisation de cet ensemble historique et artistique exceptionnel fait l'objet d'un programme de travaux commencé il y a une trentaine d'années pour les vitraux et depuis 2009 pour les décors.

Les travaux de valorisation des décors seuls sont estimés à 13 millions d'euros et bénéficient d'une aide de la Région de 2 millions d'euros au titre du CPER et d'une subvention de 1,5 millions d'euros des fonds européens FEDER.

A ce jour, 5 millions d'euros ont été engagés pour réaliser les 2 premières phases de travaux qui concernent la totalité du chœur et les premières travées ouest de la cathédrale.

Le chantier constitue un événement important pour les historiens et chercheurs en architecture médiévale, ses vitraux et ses décors, il est l'occasion de découvertes importantes comme les roses peintes en trompe-l'œil à l'entrée de la nef.

### Dernières campagnes de travaux importantes achevées

1988-2003 : restauration des vitraux du chœur = 3 millions d'euros dont 0,76 million d'euros de mécénat

1998-2000 : restauration de la façade nord et sa rose = 4 millions d'euros

2007-2008 : balustrade haute façade ouest et vitraux = 0,36 million d'euros

2002-2010 : restauration des vitraux du haut-chœur = 3,46 millions d'euros dont 0,87 million d'euros de mécénat

2002-2010 : restauration de la façade sud et sa rose = 2,75 millions d'euros dont 0,27 million d'euros de mécénat

2007-2008 : nettoyage de 2 chapelles (mécénat) = 0,34 million d'euros dont 0,16 million d'euros de mécénat

(Le mécénat sur les vitraux représente environ 25 % du coût total de restauration des baies)

## Budget 2012

### Patrimoine monumental

**Conscient de l'importance du secteur des monuments historiques et des difficultés liées à la variation des crédits qui leur étaient consacrés les années précédentes, le Gouvernement a mis en place, depuis la fin de l'année 2008, plusieurs mesures budgétaires, de grande envergure, en faveur du patrimoine.**

Le Président de la République a souhaité que la dotation budgétaire totale consacrée à la conservation des monuments historiques atteigne près de 4 milliards d'euros sur dix ans, afin de maintenir dans des conditions satisfaisantes le nombre de chantiers sur les monuments historiques.

En 2009, la dotation des crédits réservés aux monuments historiques s'élevait, dans le projet de loi de finances initiale, à 283 M€ auxquels il convient d'ajouter 20 M€ issus des cessions immobilières de l'État destinés aux monuments gérés par le Centre des monuments nationaux.

Ce montant a été complété par les crédits du Plan de relance pour l'économie. Conformément aux annonces faites par le Président de la République, le 4 décembre 2008, le ministère de la culture et de la communication a bénéficié, en effet, d'une enveloppe supplémentaire de 100 M€, dont 57 M€ de CP pour les monuments historiques en 2009, complétés par 13 M€ en CP en 2010.

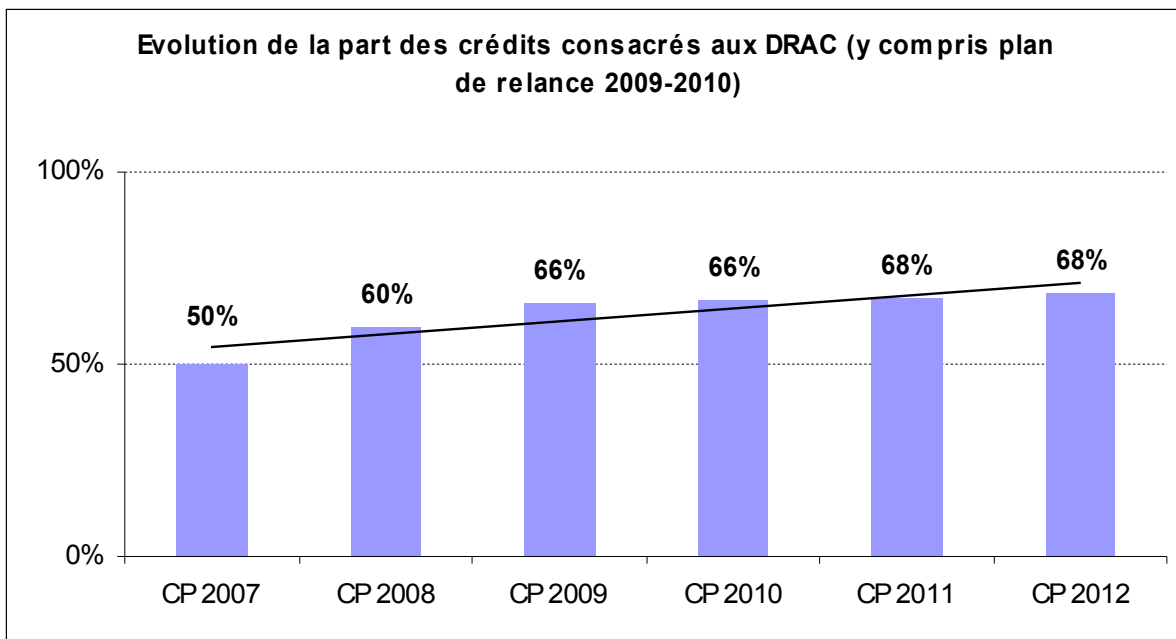
En 2010, la totalité des CP et des AE du Plan de relance ont été consommés.

Le montant total des crédits alloués aux monuments historiques a été de 370,4 M€ en AE et 374,4 M€ en CP en 2011. Depuis 2007, l'essentiel des crédits monuments historiques sont distribués aux directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

**Évolution en crédits de paiement des crédits dédiés à l'entretien et à la restauration des monuments historiques  
(source: PLF) - M€**

<b>Total crédits d'entretien et de restauration des monuments historiques</b>	293,7	288,0	359,6	395,7	374,4	370,2
<b>Part consacrée aux DRAC</b>	146,0	172,0	238,4	262,6	252,9	253,3

Cette part a été renforcée entre 2007 et 2012.



Les crédits confiés aux directions régionales des affaires culturelles ont notamment permis de financer des travaux de restauration sur de nombreuses cathédrales. En Bretagne, des travaux importants ont été programmés sur les intérieurs de la cathédrale de Rennes (1,37M€) et les maçonneries de la cathédrale de Saint-Brieuc (0,4M€). Dans la région Centre, un plan d'intervention d'envergure sur les cinq cathédrales à été mis en place pour plusieurs années. En 2011, les cathédrales de Tours, de Chartres et d'Orléans (pour un montant total de plus de 3M€) ont pu bénéficier de nouveaux projets de restauration qui vont se prolonger jusqu'en 2014. A Rouen, l'année budgétaire 2011 a permis de mettre en place les crédits pour finaliser les travaux dus aux dommages de la tempête de 1999 et une enveloppe de 3,750M€ a été débloquée pour les derniers travaux sur les clochetons de la cathédrale qui ont nécessité de longues études. Enfin, les cathédrales de Carcassonne, de La Rochelle et d'Angoulême ont pu aussi bénéficier de crédits importants. En Lorraine, des travaux d'un montant de 1,9M€ attendus sur l'aqueduc d'Ars-sur-Moselle vont pouvoir être engagés en 2012.

Sur 2011-2012 quelques 50 M€ auront été investis par l'Etat sur les cathédrales.

Globalement et selon les directives données aux services déconcentrés, il convient de noter qu'environ 15% de leurs dotations sont spécifiquement consacrés aux travaux d'entretien ; de nombreuses cathédrales en bénéficient.



## ANNEXE 1

### Principales opérations récemment programmées sur le patrimoine religieux non catholique

#### Alsace :

##### **2011 :**

**STRASBOURG**, église protestante Saint-Pierre-le-Jeune (CL MH) ;

Opération : dépose, restauration et repose de 7 vitraux du transept

Coût des travaux : 10 256,42 euros TTC

Part Etat 40 % = 4 103,00 euros

**STRASBOURG**, église protestante Saint-Pierre-le-Jeune (CL MH) ;

Opération : reprise partielle des enduits et des décors de la voûte du cloître

Coût des travaux : 11 885,56 euros TTC

Part Etat 40 % = 4 754,00 euros

**STRASBOURG**, église protestante Sainte-Aurélie (CL MH)

Opération : restauration de l'orgue et des intérieurs de l'église (1° tranche)

Coût des travaux : 1 400 000,00 euros TTC

Part Etat 40 % = 560 000,00 euros

##### **2012 :**

**MULHOUSE**, synagogue (IMH)

Opération : restauration de l'édifice suite à sinistre (incendie)

Coût des travaux : 589 222,34 euros TTC

Part Etat 15 % = 88 383,00 euros

**STRASBOURG**, église protestante Sainte-Aurélie (CL MH)

Opération : restauration intérieure de l'église (2° tranche)

Coût des travaux : 700 000,00 euros TTC

Part Etat 40 % = 280 000,00 euros

**STRASBOURG**, église protestante Saint-Guillaume (IMH)

Opération : achèvement de la restauration intérieure

Coût des travaux : 42 307,32 euros TTC

Part Etat 15 % = 6 346,00 euros

**DORLISHEIM**, église protestante Saint-Laurent (CL MH)

Opération : restauration et transfert dans l'église des stèles anciennes

Coût des travaux : 23 733,42 euros TTC

Part Etat 20 % = 4 747,00 euros

## Ile-de-France :

### **PARIS (5ème)**

Grande mosquée (IMH) : subventions de 1,42 million d'euros pour un programme de travaux de restauration d'un montant total de 5MILLIONS D'EUROS (en plusieurs tranches)

## Franche-Comté :

### **FOUSSEMAGNE**

Synagogue (IMH) : subvention d'un montant de 36 324 euros pour un montant de travaux de 181 620 euros.

## Aquitaine :

### **BORDEAUX**

Synagogue (CL MH) : subvention de 135 000 euros pour la restauration du parvis, de la clôture et du vestibule.

### **BAYONNE**

cimetière juif (IMH) : opération d'entretien en 2011 (subvention de 13 000 euros)

### **ARCACHON**

synagogue (IMH) : 3 tranches pour la restauration générale de l'édifice entre 2009 et 2011 (subvention de 57 000 euros)

## ANNEXE 2

### Principales opérations réalisées ou programmées en 2011 et 2012 sur les cathédrales

#### Aquitaine

<b>Bordeaux</b>	portail royal- en 2011 (0,690 millions d'euros)et 2012 (0,16 millions d'euros) et tour Pey-Berland (0,26 millions d'euros)
<b>Bayonne</b>	façade nord en 2011 et 2012 (0,29 millions d'euros)

#### Auvergne

<b>Clermont-Férrand</b>	sécurité incendie (0,200 millions d'euros) en 2011 et (0,6 millions d'euros) en 2012
-------------------------	--

#### Bourgogne

<b>Sens</b>	tour sud en 2011
<b>Nevers</b>	tour et clocher (3,3 millions d'euros) en 2012
<b>Autun</b>	restauration intérieure (0,25 millions d'euros) en 2012
<b>Dijon</b>	tour nord (1 million d'euros) en 2012

#### Bretagne

<b>Rennes</b>	intérieurs – (1,3 millions d'euros) en 2011
<b>Saint-Brieuc</b>	maçonneries (0,4 millions d'euros) en 2011

#### Centre

<b>Chartres</b>	déambulatoire- (0,670 millions d'euros) - nef et croisée (0,480 millions d'euros) - peinture de la nef ( 0,3 millions d'euros) en 2011 et en 2012 suite d'opérations sur la nef (2 millions d'euros)
<b>Bourges</b>	pilier butant – (0,5 millions d'euros)
<b>Orléans</b>	transept nord – (1,3 millions d'euros)
<b>Tours</b>	verrières du transept sud et meneaux des verrières de la première travée de la nef –( 0,3 millions d'euros)
<b>Blois</b>	restauration des toitures des bas-côtés (1,6 millions d'euros).

## Champagne-Ardenne

Troyes portail central façade ouest (0,7 millions d'euros)  
Reims chevet (2,2 millions d'euros) en 2011 et 2012

## Franche-Comté

Besançon couvertures (0,915 millions d'euros) en 2011 et en 2012 (1,04 millions d'euros)  
Saint-Claude façades (1,05 millions d'euros) en 2012

## Ile de France

Versailles mise en conformité électrique (0,85 millions d'euros) en 2011 et en 2012 (0,6 millions d'euros)  
Saint-Denis mise en conformité électrique, travées sud (0,95 millions d'euros) en 2011 et portail nord en 2012 (1,15 millions d'euros)  
Meaux (restauration intérieure et portails)  
Paris mise aux normes en 2012 (1,8 millions d'euros)

## Languedoc-Roussillon

Montpellier (0,470 millions d'euros) en 2011 et restauration extérieure en 2012 (0,55 millions d'euros)  
Carcassonne couverture de la nef et balustrade- (0,450 millions d'euros) en 2011  
Nîmes mise aux normes en 2012 (0,3 millions d'euros)  
Mende tours en 2012 (0,8 millions d'euros)

## Limousin

Limoges (0,900 millions d'euros) en 2011

## Lorraine

Metz tour de la Mutte en 2012 (1,14 millions d'euros)  
Saint-Dié cloître (1,9 millions d'euros) en 2011

## Midi-Pyrénées

Albi couronnement du chevet en 2012 suite d'opération (0,3 millions d'euros)  
Rodez façade sud en 2012 (0,3 millions d'euros)

## Haute-Normandie

**Rouen** clochetons en 2011 et 2012 (3,750 millions d'euros)

## Pays-de-la Loire

**Nantes** (transept Nord) et **d'Angers** (chapelle du Trésor) (1,8 millions d'euros)

**Le Mans** porche en 2012 (0,6 millions d'euros)

## Picardie

**Amiens** (transept nord, extérieurs, chapelle de la Vierge,..), **Beauvais** (accessibilité, transept sud, chapelle St Angadrème, couverture du cloître, salle du chapitre), **Soissons** (total pour ces 3 cathédrales : 3,6 millions d'euros) en 2011 et suite d'opérations en 2012 sur ces édifices (2,4 millions d'euros)

## Poitou-Charentes

**La Rochelle** vitraux 0,7 millions d'euros en 2011 et 2011

**Angoulême** restauration intérieure et trésor- 0,9 millions d'euros en 2011

**Poitiers** vitraux en 2012 (0,6 millions d'euros)

## Provence Alpes Côte d'Azur

**Nice** restauration intérieure - (1,2 millions d'euros) en 2011

**Avignon** chœur et narthex (0,5 millions d'euros) en 2012

**Digne** clocher façades (0,6 millions d'euros) en 2012